



# Conseil de quartier Grandes Carrières - Clichy



RENCONTRE PUBLIQUE DU XX 2020

Après plusieurs mois de pause due à la période de réserve électorale et à la situation sanitaire, une rencontre publique du Conseil de quartier Grandes Carrières – Clichy s’est tenue le samedi 21 novembre 2020 en vidéo-conférence. Une quarantaine de participants étaient présents.

La rencontre était animée par le Service Démocratie locale de la mairie du 18e.

Étaient présents Violaine Trajan, adjointe au Maire chargée de la culture et élue référente de ce conseil de quartier ainsi que Fanny Bénard, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d’aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif.

Le confinement nous a obligés, au service Démocratie Locale, à évoluer vers de nouvelles manières d’animer la démocratie participative sur les quartiers. Des réunions publiques étaient effectivement prévues en présentiel : le choix a été fait de ne pas les supprimer ou les décaler compte-tenu de l’incertitude liée à la covid-19.

Cette décision prise est aussi un moyen de garder ce lien avec tous les habitants, collectifs et associations des quartiers qui sont présents sur le terrain et qui s’adaptent eux aussi à des contraintes extérieures toujours plus fortes en raison de la crise.

Les élus voulaient garder ce lien afin de toujours permettre de produire un échange autour des conseils de quartier, plate-forme de dialogue et d’initiative à l’échelle locale. La méthodologie de cette réunion publique en ligne fut différente des précédentes. Celle-ci s’est déroulée en 3 phases distinctes :

Dans un premier temps, le Service Démocratie Locale a accueilli les participants en ligne et les a brièvement briefés sur les principes et objectifs des rencontres du Conseil de quartier : informer sur la vie locale ; permettre les échanges entre habitants, commerçants, acteurs associatifs et élus ; réfléchir à des projets d’intérêt local et pouvoir les mettre en œuvre avec le soutien du Service Démocratie Locale et des élus référents.

Dans un second temps, un support visuel a été produit par le service Démocratie Locale durant la réunion, à l’aide des retours des ordres du jour participatifs diffusés à tous les habitants inscrits au Conseil de quartier quelques semaines auparavant.

Les deux thèmes ainsi retenus étaient : **Mobilités et circulations – Végétalisation et nature en ville.** Durant une heure, les élus sont revenus en détail sur les éléments projetés devant tous les participants. Les interactions furent une priorité dans l’animation de cette réunion publique : les prises de parole des habitants ont été privilégiées autant que possible, via les micros et par la messagerie instantanée du



logiciel de vidéoconférence. Tous les échanges issus de ces canaux sont intégrés dans ce compte-rendu. Enfin, plusieurs « intervenants-ressources » (élus, associations, services techniques) étaient présents afin d'écouter et d'apporter des éclairages aux participants.

Le dernier temps de la rencontre consistait en la présentation de projets citoyens issus du conseil de quartier. Cette phase a été une étape de restitution des projets déjà réalisés ainsi qu'un temps libre de présentation sur les nouveaux projets proposés.

Violaine Trajan a souhaité rappeler son rôle en tant qu'élue référente. Elle est au centre de la transmission d'informations entre les acteurs du quartier et la municipalité. Présente pour le territoire, sa mission est d'être une facilitatrice sur les sujets discutés dans le cadre du conseil de quartier et aussi au-delà. Elle est présente pour remonter les informations nécessaires ou pour alerter les élus en fonction de leurs délégations. À ce titre, Violaine Trajan rappelle sa disponibilité sur les réseaux sociaux, par mail et physiquement.

Fanny Bénard expose le double rôle d'un conseil de quartier :

- être la « voix du quartier » : faire remonter à la Mairie un certain nombre de problématiques permettant aux élus de définir une feuille de route pour y répondre,
- une instance permettant aux citoyens de porter eux-mêmes des projets concrets d'animation, de solidarité, de sensibilisation et d'amélioration du cadre de vie dans leur quartier.

Ces réunions en ligne témoignent de la volonté du service Démocratie Locale et des élus du 18ème arrondissement de ne pas annuler ces temps démocratiques qui animent les quartiers. Conscients que de nombreux publics ne pourront pas être/ne seront pas présents, nous reprendrons un format en présentiel dès lors que les conditions le permettront, tout en revenant en détail sur les éléments vus durant ces réunions en ligne.

Vous voudrez bien trouver ci-après le compte-rendu synthétique des échanges par groupes et en plénière.

Merci à tous les habitants et acteurs associatifs présents.



## Table thématique : Mobilité et circulation

Intervenant ressource : Antoine Dupont, adjoint au Maire en charge des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public

**Difficultés à rejoindre le haut de l'avenue de St Ouen entre la Fourche et la rue Forest. Fort encombrement de véhicules au niveau du carrefour de la Fourche. Proposition d'habitants de modifier les sens de circulation dans le quartier afin de remédier à cette problématique.**

**Antoine Dupont :** Les corona-pistes sont des aménagements qui permettent de sécuriser les cyclistes dans leur déplacement du quotidien. Elles fonctionnent très bien et des compteurs de passages journaliers ont été mis en place. Début septembre, on a enregistré 8000 passages enregistrés par jour sur l'avenue.

La mairie est au courant des problématiques de livraison sur l'avenue de Saint-Ouen : le dimensionnement des places de livraison a été sous-estimé.

L'objectif de la ville est de pérenniser les corona-pistes, uniquement après la phase de concertation avec les habitants et les commerçants. Les avenues de Clichy et St Ouen vont être priorisées à l'échelle de l'arrondissement. Beaucoup de gens à St-Ouen utilisent ces pistes cyclables et vice-versa, ce qui en fait un élément important de mobilité plus seulement sur le 18ème arrondissement.

Le plan de circulation doit être modifié prochainement ; il n'a pas été modifié depuis très longtemps et les flux et les usages sur ces deux avenues se modifient. Nous devons ne pas être en retard sur ces évolutions notamment sur la zone Vauvenargues côté Porte.

Des études ont été demandées à la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) afin de connaître finement les zones impactées dans le cadre de changements de circulation. Cela demande un gros travail de réflexion qui prend du temps.

**Carrefour Vauvenargues/Damrémont : récurrence des embouteillages de véhicules suite aux changements de circulation des grands axes.**

Devant l'école au 65 rue Damrémont : l'objectif est d'apporter de la sécurité mais pas forcément de piétonniser une partie de la rue au vu de la circulation. Il y a donc une première nécessité d'apaiser la rue. Les blocs de bétons seront remplacés par des bacs de fleurs et des ralentisseurs seront mis en place prochainement, après concertation avec les services.

Les établissements et les parents d'élèves nous ont fait de nombreux retours sur une piétonisation de la zone. La mairie est au courant des insécurités pour les piétons et les cyclistes et un travail des services est en cours pour remédier à toutes ces problématiques.

Le quartier Grandes Carrières-Clichy n'a pas forcément bénéficié de beaucoup d'aménagements autour des abords des écoles pour le moment. Nous regardons beaucoup plus les écoles du quartier pour notre prochaine phase et ce sera une prochaine priorité.

Dans le cadre de ce mandat, nous avons comme objectif de baisser la vitesse des véhicules à 30km/h ; ce ne sera pas possible partout mais ce sera réalisé sur la majorité des axes. Nous avons aussi augmenté les budgets de la mairie alloués à la sécurisation des rues. Nous étudions ces zones et places actuellement dans le 18ème.

## Quelles mesures pour rééquilibrer le partage avec les piétons et les vélos?

Les pistes cyclables dans Paris ont été dimensionnées à une époque où le flux n'était pas le même. Les aménagements d'aujourd'hui ne sont plus adaptés. La priorité est de réaliser des pistes bidirectionnelles sur l'arrondissement. En concertation avec les associations d'usagers, nous essayons aussi de faire du « site propre » ; séparer la voie cyclable de la circulation. Cela protège les cyclistes et également les véhicules de situations difficiles.

Une ébauche est en cours sur l'avenue de Saint-Ouen avec la présence de potelets jaunes sécurisant temporairement cet espace.

Quand on fait des travaux dans une rue, on favorise constamment les accès secours ; on supprime les places de stationnement dans les rues et on élargit aussi les trottoirs. Dès que cela est possible, nous le réalisons. Il faut permettre à tous d'utiliser les voies cyclables en toute sécurité.

Le code de la route est également peu respecté par certains cyclistes. David Belliard, adjoint à la Maire de Paris, a le sujet du respect du code la route dans sa feuille de route. Ainsi, depuis novembre 2020, il y a eu plus de 200 verbalisations. Nous sommes sensibles au bon partage de l'espace public.

Enfin pour terminer sur le rééquilibrage, on essaye de déboucler les grandes lignes de métro avec des axes cyclables, ce que l'on appelle le vélopolitain.

### Box à vélos sécurisés (vélobox)

La Mairie a travaillé sur la densification des arceaux à vélos dans l'arrondissement. Nous avons fléchés 55 zones complémentaires pour mettre en place ces arceaux ; 20 emplacements ont été installés ou vont l'être, le reste est en cours d'étude.

Les abris vélos sécurisés font parties des solutions examinées. 4 de ces abris sont dans le 18ème à titre expérimental. Ils ont été mis en place fin septembre et sont tous pleins. De manière transparente, je communique les chiffres :

- un arceau représente un investissement de 5000 euros,
- un box vélo sécurisé c'est 10 à 15 000 euros, en ajoutant 6000 euros pour l'installation.

C'est très couteux et nous regardons comment baisser les coûts. Il y a un sujet capacitaire puisqu'il est possible de mettre 6 vélos au maximum dans ces abris. David Bélliard (Adjoint à la maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie) travaille sur ce sujet à l'échelle de Paris. Nous sommes aussi à l'écoute des habitants qui ne trouvent pas « jolis » ces box ; ces expérimentations sont très importantes pour nous.

Sur la localisation de ces box, c'est à la mairie d'arrondissement d'en décider ; je peux donc être en concertation avec vous pour flécher les zones. Sur le nombre, c'est la mairie centrale qui est en pilotage et qui envisage peut-être d'en ajouter une cinquantaine sur l'espace public.



## **Quelles solutions sont proposées pour la rue commerçante Damrémont, pour laquelle les piétons sont en file indienne sur le trottoir ?**

Un autre objectif pour la rue Damrémont est la sécurisation des piétons et l'élargissement des trottoirs et justement nous y venons. C'est un problème encore plus exacerbé avec la covid-19 qui met en lumière ce problème.

La mise en place des coronavoies représente la pose de barrières sur les places de stationnement dans le but d'élargir la zone de circulation piétonne. Nous avons vu que cela ne fonctionne pas forcément tant que cela car les usagers n'ont pas l'habitude de marcher sur les voies et pas sur les trottoirs. C'est un dispositif que nous supprimons petit à petit. Nous ne l'avons pas mis en place sur cette rue et nous n'avons pas d'étude en place ; cela n'est pas dit que nous n'en ferions pas prochainement.

Je tiens aussi à rappeler l'action « 10m2 en bas de chez soi ». C'est une initiative afin de transformer les places de stationnement et de regagner de l'espace en bas de chez soi. Nous reviendrons vers vous prochainement après la fin de la consultation le 20 décembre.

## **Piétonisation de la rue Camille Tahan**

On ne peut pas piétonniser comme cela ; c'est un long travail. Nous réfléchissons à l'intégration d'établissements scolaires complémentaires dans les plans locaux de piétonisations. Veuillez me contacter si vous avez des préconisations ou des propositions dans ce cadre-là. À l'échelle de Paris nous visons 300 piétonisations aux abords des écoles d'ici à 2026. Je n'ai pas les éléments sur cette rue en particulier.

## **Réponse aux questions du chat**

*Les pompiers ne peuvent pas passer quand ils sont derrière le bus depuis l'élargissement du trottoir rue Lamarck juste en dessous de la rue Damrémont.*

**Antoine Dupont** : La brigade des sapeurs-pompiers ne nous a pas fait remonter ce problème. Je vais me rapprocher des services. Chaque projet de modification de l'espace public doit être validé par la Préfecture de Police et de la Brigade des sapeurs-pompiers.

*A propos des coronavoies sur la rue Damrémont, je me demandais si la sous-utilisation était peut-être à cause des barrières posées pour permettre aux voitures de passer dans les parkings des immeubles.*

**Antoine Dupont** : Oui effectivement. Sur cet endroit, il y a surtout le dénivelé qui rend difficilement praticable les trottoirs pour les PMR. Pour l'instant nous n'avons rien de prévu mais nous restons vigilants sur ces espaces de multiples circulations de mobilités.

*Je voulais souligner les politiques contradictoires de la mairie de Paris. Les secteurs Cavalotti et Hegesippe Moreau, au cours de la mandature 2014-2020, ont été mis en politique du quartier vert avec suppression de places de stationnement. Maintenant, il y a beaucoup + de stationnement de 2 roues motorisées avec de nombreuses nuisances sonores et de la pollution. Les trottoirs sur la rue Capron sont impraticables à cause des deux roues motorisées qui se garent dessus.*

**Antoine Dupont** : C'est un problème connu. On pourrait réduire le nombre de places de 2 roues mais on ne peut pas supprimer totalement les stationnements. C'est une solution de mobilité pour beaucoup d'habitants et d'usagers. Nous avons le même problème sur la rue Marcadet. C'est un sujet récurrent que nous allons creuser dans les prochaines années.



## Table thématique : Végétalisation et nature en ville

Intervenant ressource : Adjoint au Maire du 18e sur les espaces verts, la nature en ville, les espaces funéraires et la végétalisation de l'espace public - Référent du Conseil de Quartier Clignancourt Jules Joffrin

### Ouverture du cimetière de Montmartre rue Ganneron.

**Gilles Ménède** : L'ouverture de ce cimetière est un projet récurrent depuis plusieurs années. Le service des cimetières travaille sur ce sujet depuis longtemps. Un diagnostic a été réalisé en mars 2020 et une déclaration préalable de travaux fut posée en septembre 2020. Toutes les études techniques ont été faites pour une seconde ouverture sur la rue Ganneron. La budgétisation a été engagée par les services. Je n'ai pas de calendrier à vous communiquer pour le moment puisque se pose la question de la sécurité par le gardiennage de la porte. Il reste également les modalités à définir quant aux jours et horaires d'ouverture.

**Nous avons la volonté de faire de ce cimetière (11 hectares et 750 arbres) un lieu touristique et de promenade.** Il faudra réaménager les allées afin de le transformer en un lieu de promenade potentiel.

Le classement patrimonial du cimetière pourrait être réalisé par l'État en septembre 2021 ; c'est en cours. Enfin, il y a un travail de signalétique autour du cimetière à faire.

**Violaine Trajan** : il y a eu une visite par le Conseil de Quartier et les services de la DEVE (direction des espaces verts et de l'environnement) pour repérer le lieu où la porte pourrait être ouverte. C'est un projet qui tient à cœur au quartier et durant cette mandature nous travaillerons à réaliser ce projet.

### Manque d'espaces verts et minéralisation des espaces publics.

C'est un énorme problème du quartier Grandes Carrières-Clichy mais aussi de l'arrondissement et de Paris. Nous avons une volonté à la mairie de végétaliser davantage. Une étude a été commandée à l'APUR (atelier parisien d'urbanisme) sur la plantation d'arbres dans le 18ème. Le projet de la mandature est de planter + 170 000 arbres dans tout Paris et de privilégier les plantations en pleine terre.

Plusieurs rues du CQ pourraient être concernées ; rues Ganneron, Damrémont, de la Barrière Blanche ou la Villa St Michel. Cela peut se faire au niveau des parcs ou des petites rues ; la rue Championnet, le square carpeaux ou la rue Gauthier.

Le Maire du 18 souhaite créer des trames vertes avec des éléments comme le cimetière et le mail Belliard. Nous souhaitons également transformer la place Jacques Froment.

## Ouverture du square Carpeaux : possibilité de l'ouvrir plus tôt ?

Il ouvre à 8 h. Cela ne semble pas possible de l'ouvrir plus tôt à cause des horaires de travail et de la tâche à accomplir par les employés de la DEVE. Je vais faire remonter la demande. Je souhaite que les espaces verts soient davantage utilisés. Auparavant à Carpeaux le dimanche matin, activité sportive. Il faut les développer de même que les activités culturelles et ludiques.

## Pourquoi le stade Championnet est-il fermé ?

**Violaine Trajan** : C'est certainement à cause du décret de la crise sanitaire qui oblige à l'échelle nationale de fermer les espaces sportifs.

**Gilles Ménède** : Nous allons nous renseigner auprès de la DJS (direction de la jeunesse et des sports) et de Mams Yaffa, adjoint au Maire du 18e en charge des sports, des jeux olympiques et paralympiques.

## Qu'en est-il du square des Deux-Nèthes ?

Au niveau du fond du square, le jardin partagé n'est plus vraiment entretenu. La Mairie souhaite reprendre contact avec le porteur de projet mais il n'y a plus d'interlocuteur pour le moment. Une réorganisation est à prévoir et une étude est en cours. Idem pour le mur du fond et sa belle fresque de l'Abbé Pierre, dans le cadre de la réflexion sur ce square. Le projet de rénovation débuterait dès 2021.

**Violaine Trajan** rappelle que le street artiste ayant réalisé cette œuvre est Johann, un street artiste américain. Nous prévoyons d'en faire un jardin dédié à la petite enfance, un jardin d'Emerveille (expérimentation sur la ville de Sevran). Une séance peut être organisée pour voir l'évolution du fond du square en concertation avec les usagers et les habitants du quartier.

## Végétalisation des alentours de la placette entre la villa des arts et le Karambole ? Et devant l' école Forest

**Gilles Ménède** évoque la possibilité et l'action « quartier vert » qui serait peut-être approprié sur ce sujet. Cela fait partie des ambitions de la Ville de végétaliser l'espace public.

**Violaine Trajan** : Au 1 rue Cavalotti un projet d'habitant avait été réalisé avec l'aide, y compris financière, du CQ. Idem pour les pieds d'arbres avenue de Clichy.





## **Réponse aux questions du tchat**

*Comment installer un caniparc sur le quartier?*

Afin de réaliser un caniparc, il ne faut pas qu'il y ait des jeux pour enfants. L'expérimentation est en cours sur le square Nadar dans le quartier Montmartre. Des horaires sont définis et un prochain travail sera réalisé sur la mise en place d'un horaire matinal et un autre en soirée. Des règles sont aussi mises en place pour que la cohabitation avec les usagers se fassent dans les meilleures conditions. L'animation est réalisée par

Des règles sont aussi mises en place pour que la cohabitation avec les usagers se fassent dans les meilleures conditions. L'animation est réalisée par l'association « les Poilus de Montmartre », constituée de propriétaires de chiens.

Gilles Ménède déclare être à l'écoute de l'installation d'un caniparc dans le quartier et tout est envisageable pour le moment.

## Projets citoyens

### Végétalisation de l'Avenue de Clichy

- **10 pieds d'arbres végétalisés**
- **2 projets à la suite du Conseil de Quartier**
- **Un respect global des pieds d'arbres**
- **2 problématiques : accès à l'eau et l'arrosage et maintien de la propreté !**

Monique, habitante du quartier et participante à ce projet : Nous sommes 7 habitantes qui avons participé à ce projet. Il y a d'abord eu 4 pieds d'arbres pour commencer puis 6 sont venus par la suite.

Le but a été d'améliorer notre cadre de vie et de rendre l'avenue de Clichy plus hospitalière. Nous avons le souhait de pérenniser la réalisation mais nous avons des difficultés à cause des incivilités de passants, les chiens, les vélos qui se garent sur les plantations... idéalement nous souhaitons la mise en place de poubelles complémentaires le long de l'avenue de Clichy ainsi que la pose de panneaux de signalisation. Le maintien de la propreté autour de ces arbres est une priorité.

Enfin nous avons une problématique autour de l'accès à l'eau. Un travail avec les commerçants du quartier a permis de les associer au projet ; ils nous aident à arroser les pieds d'arbres

Nous aurions besoin d'un budget complémentaire pour consolider ce qui a été fait.

**Gilles Ménède soutient le projet et présente les permis de végétaliser. Pour que toute l'avenue soit faite il faudrait se mettre d'accord avec la MA17.**

**Frédéric Badina-Serpette**, élu en charge de la propreté, de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire, sur le chat prend en compte les demandes sur la propreté et les poubelles et fait appel aux services de la Ville.

### Quinzaine de la petite ceinture

#### Présentation par Zakaria Katraoui.

La Quinzaine de la petite Ceinture est un projet qui a été monté par 4 acteurs : le Conseil de Quartier, la Villa des Arts, le Hasard Ludique et l'Association de la Sauvegarde de la Petite Ceinture. Des bénévoles et des habitants du quartier ont également participé à l'occasion.

Un festival a été monté de toute pièce autour d'un objet exceptionnel dans le 18ème arrondissement : la Petite Ceinture. Des groupes de travail ont été mis en place dans le but de faire partager cet intérêt aux habitants du quartier à l'aide du programme d'action ci-dessous :

#### **Au programme à la Ville A des Arts :**

- Exposition des peintures de Jean-Paul Letellier du 6 au 18 octobre – vernissage jeudi 8 octobre à 18h
- Lecture du texte "Les encombrants" – samedi 10 octobre 16h30
- Concert de Niquette et Lousmic – dimanche 11 octobre 16h00
- Causette avec François Godard – mercredi 14 octobre 18h00
- Conférence Jean-Paul Letellier – samedi 17 octobre 16h00



### **Au programme au Hasard Ludique :**

- Déambulations guidées autour de la Petite Ceinture avec Bruno Bretelle, auteur du site internet et Bruno Ballet, les mercredi 7 octobre et dimanche 18 octobre à 14h00 (sur inscriptions – 20 personnes max).
- Conférence animée par l'Association de Sauvegarde de la Petite Ceinture, le dimanche 18 octobre 17h30

Cela préfigure que dès lors que l'on trouve un thème commun à tous, on peut faire fonctionner des structures associatives, des passionnés, des artistes ainsi que les habitants à travers le Conseil de Quartier.

Sachant que nous avons fait le pari de tenir ce Festival malgré les difficiles conditions sanitaires.

**Stéphane de l'Association de la Sauvegarde de la Petite Ceinture :** D'autres évènements seront organisés à partir du printemps prochain sur la petite ceinture. J'en profite afin de lancer un appel en direction de tous les habitants et associations qui souhaitent nous aider pour la prochaine édition.

### **Festival citoyen de la place de Clichy**

**Guillaume Guesnon :** C'est un festival participatif au service de transition écologique, sociale environnemental et culturel. Nous avons le souhait d'émergence de nouvelles actions avec des acteurs qui n'ont pas l'habitude de se réunir. nous pensons qu'il faut penser à la ville de demain mais aussi faire la fête et écouter de la musique.

Nous souhaitons donc avoir une programmation collective et collaborative avec une date prévue pour septembre 2021. Le Festival impliquera des citoyens des 18e, 17e, 9e et 8e arrondissements avec un appui des Conseils de Quartier pour créer ce collectif.